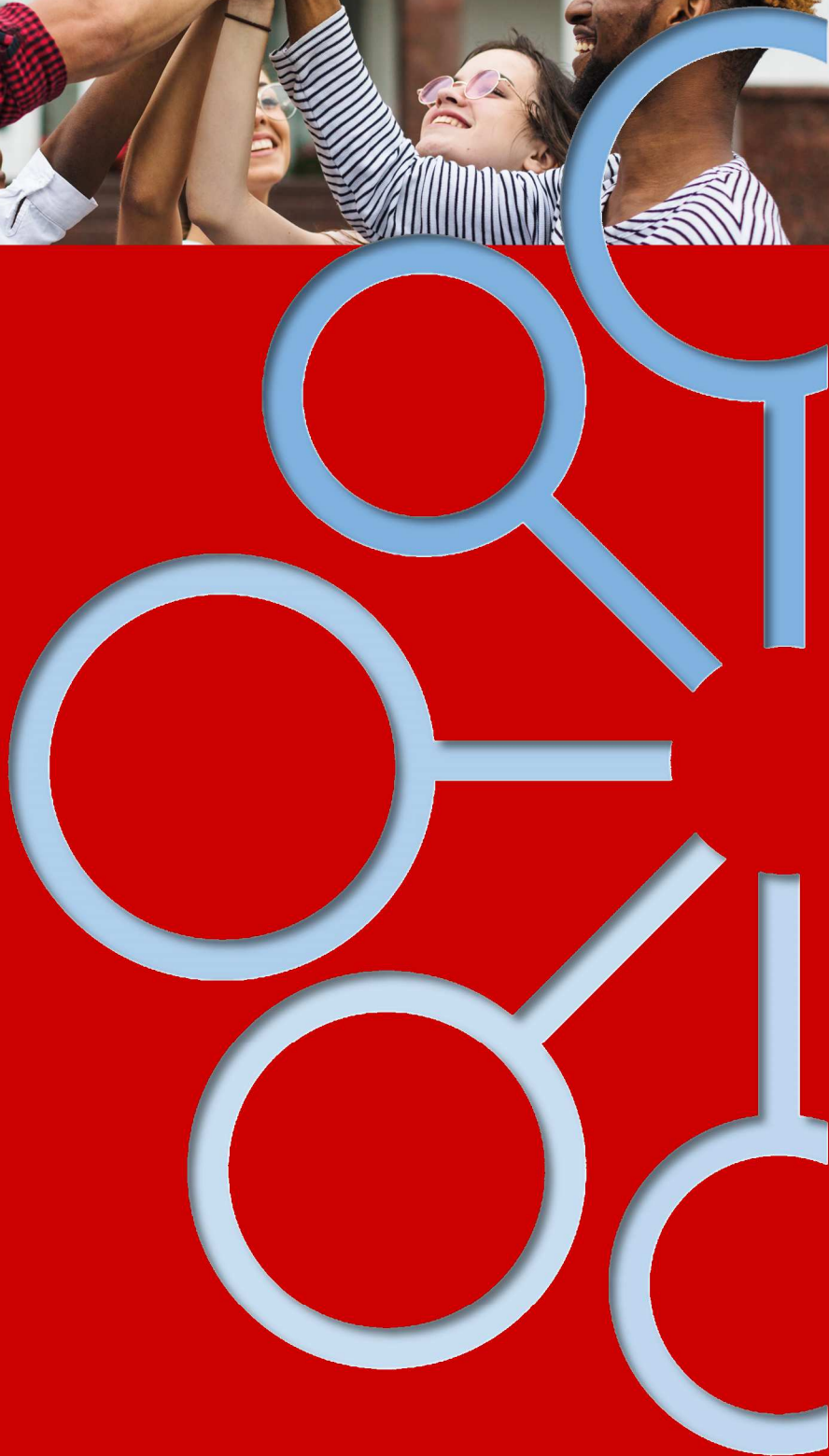




# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Le Réseau des Missions Locales



# RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

«

C'est pour moi une grande première que ce rapport moral de la Mission Locale Nord Ardennes. Ayant pris mes fonctions de Président en septembre 2021, succédant ainsi à Alain Canovas, dont je salue ici l'implication et le travail réalisé, j'ai découvert une équipe qui s'investit pleinement au service des jeunes et une structure qui représente fièrement notre territoire, le Nord Ardennes, notamment en portant avec efficacité les politiques nationales et régionales d'insertion des jeunes.

2021 constitue sans aucun doute une année charnière avec un premier semestre toujours marqué par la crise sanitaire et une fin d'année préparant le changement majeur de 2022, avec l'arrivée du Contrat Engagement Jeune.

Alors 2021, c'est l'année du plan de relance pour faire face à la crise. La jeunesse était une priorité pour l'Etat qui dans son plan 1jeune1solution affichait des objectifs pour le moins ambitieux : par rapport à 2020 ce sont 80 000 parcours d'accompagnement en plus soit un total de 420 000, c'est aussi et surtout un doublement des parcours d'accompagnement renforcé Garantie Jeune passant ainsi de 100 000 à 200 000 entrées en dispositif. C'est également un nombre de contrats aidés multiplié respectivement par 4 dans le secteur non marchand et par 5 dans le secteur marchand...

La Mission Locale Nord Ardennes a su répondre aux attentes. Un objectif atteint à plus de 100% pour les entrées en accompagnement classique, à 93% (contre 80% au régional) pour les entrées en Garantie Jeune. En ce qui concerne les contrats d'insertion, ce sont 41 PEC jeunes et 30 CIE jeunes prescrits soit respective-

ment 17% et 11% du total des conventions signées dans le Département, tout opérateurs confondus, confirmant ainsi l'association comme partenaire légitime et efficace des employeurs du territoire.

La Mission Locale s'est également pleinement investie dans le tout nouveau Service Public de l'Insertion et de l'Emploi, projet initié et porté par le Département aux côtés des Missions Locales de Charleville, de Sedan et du Sud Ardennes, de Pole Emploi, de Cap Emploi, de la CAF et bien d'autres encore, réunis en un consortium formalisant ainsi un travail commun centré autour des usagers.

Ne pouvant être exhaustif ici, je peux attester que tout au long de l'année, la Mission Locale a donc su s'adapter pour faire face à ces enjeux : un accueil présentiel assuré durant toute l'année, une offre de service étoffée, la création d'outils de communication (Facebook et site internet), le recrutement d'une chargée de relations employeurs, le renforcement de l'équipe Garantie Jeunes...

Je remercie l'équipe de la Mission Locale pour son professionnalisme, sa capacité d'adaptation et son efficacité. Je souhaitais par ailleurs remercier notre ancienne directrice adjointe Aurore Plantegenet qui a quitté ses fonctions à la fin de cette année 2021 après presque 20 années de service et lui souhaiter une pleine réussite dans ses projets futurs. Je remercie également les administratrices et administrateurs et plus particulièrement les membres du bureau toujours très mobilisés pour la Mission Locale.

»

---

ROMAIN ZOLTOWLOS

PRESIDENT DE LA MISSION LOCALE  
NORD ARDENNES

---

## LA MISSION LOCALE

Membre du premier réseau national d'insertion des jeunes regroupant 12 980 professionnels au sein de 437 structures, la Mission Locale Nord Ardennes remplit une mission de service public de proximité en tant qu'opérateur territorial du déploiement des dispositifs d'insertion des jeunes. (art 5314 et suivants du Code du Travail)

Structure associative administrée par les élus locaux et fédérant Collectivités Territoriales (Région, Département, Communes), services de l'Etat, organismes publics, autres associations... , la Mission Locale a pour objet d'aider les jeunes de seize à vingt-cinq ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à l'accès à la formation ou à l'emploi. L'ensemble des champs concourant à l'autonomie et l'insertion sont traités : emploi, formation et projet professionnel mais également, citoyenneté et mobilité, santé, logement, culture, sports et loisirs...

**1 020** jeunes suivis

**825** jeunes en dispositif  
d'accompagnement

**4 700** entretiens individuels

**145** offres d'emplois  
Collectées

**427** situations d'emploi  
et alternance

Un budget de **793 808** euros



# LA CARTE DU TERRITOIRE

26 COMMUNES

32 300 HABITANTS

- CC Ardenne Rives de Meuse
- CC Vallées et Plateau d'Ardenne
- CC Ardennes Thiérache

1 020 JEUNES SUIVIS



## LIEUX D'IMPLANTATION :

- REVIN (SIEGE)
- GIVET

## PERMANENCES :

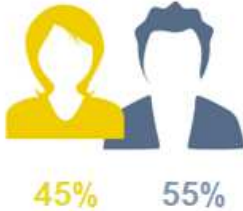
- FUMAY les mardis et jeudis
- VIREUX les mardis et jeudis
- HAYBES un mercredi par mois
- ROCROI un mardi par mois
- LES MAZURES un mardi par mois
- BOURG FIDELE un mardi par mois

455 jeunes  
demandeurs  
d'emploi de - 26 ans  
inscrits à  
Pole Emploi  
(-14% en 1 an)\*

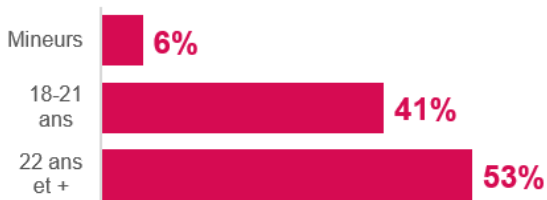
# LA TYPOLOGIE DES JEUNES REÇUS

## 1 020 JEUNES ACCUEILLIS

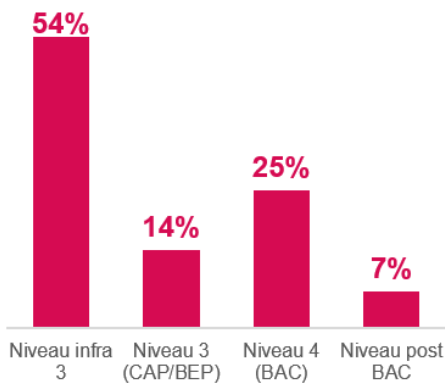
### Sexe



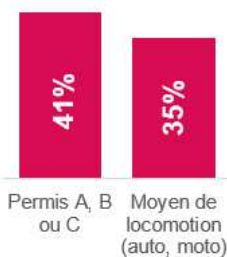
### Age



### Niveau de diplôme

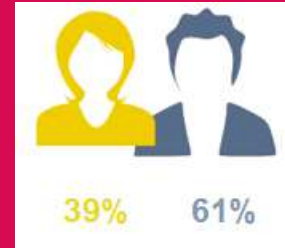


### Mobilité

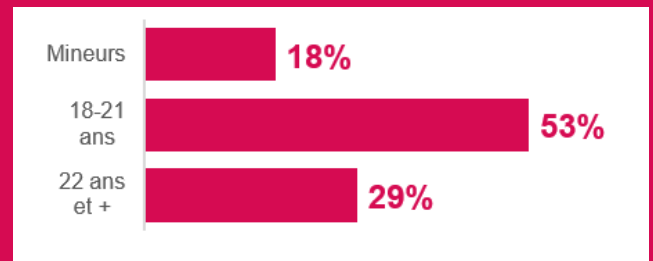


## 284 PREMIERS ACCUEILS

### Sexe



### Age



La Mission Locale accueille environ 300 jeunes par mois pour un total de 1 020 jeunes en 2021, dont 284 nouvelles inscriptions. Chiffre qui avait nettement chuté en 2020, puisqu'on ne comptait alors que 209 premiers accueils.

123 jeunes accueillis, soit 12% sont bénéficiaires du RSA et 86, soit 8% sont jeunes parents.

### Logement



# L'ACCOMPAGNEMENT

La Mission Locale propose différents dispositifs d'accompagnement dont le PACEA, parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Véritable cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes en mission locale, c'est un contrat d'engagement réciproque entre la

## L'accompagnement renforcé.

La Mission Locale dispose de 2 dispositifs d'accompagnement renforcé pouvant être mobilisés durant le parcours du jeune : l'AOA, accompagnement à l'orientation approfondie et la Garantie Jeunes.

Depuis 2015, ce sont 591 entrées en Garantie Jeunes qui ont été réalisées. Dispositif d'Etat, s'adressant aux jeunes en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET), il s'agit d'un parcours de 12 mois dont 4 semaines d'ateliers collectifs en Mission Locale devant permettre l'autonomisation du jeune, puis d'activités à finalité d'emploi dont à minima 4 mois de mise en

structure et le jeune, suite à un diagnostic. D'une durée de 24 mois maximum, c'est un parcours personnalisé constitué en phases qui permet l'accès à l'ensemble de l'offre de services de la Mission Locale, la mobilisation de partenaires ou le bénéfice d'une allocation ponctuelle.

situation professionnelle. L'accès à l'emploi est la priorité de cet accompagnement intensif pendant lequel les bénéficiaires se voient verser une allocation mensuelle.

L'AOA est un dispositif porté par la Région Grand Est qui a pour objet la construction d'un projet réaliste et réalisable de vie, de formation professionnelle, d'accès à l'emploi, avec une prise en compte des réalités socio-économiques du territoire. Dispositif qualitatif, une conseillère est intégralement dédiée au seul suivi de 20 bénéficiaires durant leur parcours de 4 mois.

Nom dispositif	Nb jeunes entrés en dispositif en 2021	Nb jeunes en dispositif en 2021	Nb jeunes en dispositif au 31 décembre
PACEA	398	807	517
AOA	80	87	4
Garantie jeunes	157	243	147
Parrainage	10	18	7
<b>Total général</b>	<b>487</b>	<b>825</b>	<b>544</b>
PPAE	67	198	116
BRSA	74	149	85

## L'accompagnement délégué.

2 partenaires nous délèguent le suivi de leur public : Pole Emploi dans le cadre du PPAE, Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi, et le Conseil Départemental des Ardennes pour le suivi de l'ensemble des jeunes de

moins de 26 ans bénéficiaires du RSA sur tout le territoire nord ardennais.

L'ensemble de l'offre de services y compris les dispositifs d'accompagnement est alors mobilisable au cours de ces délégations.

## LES AIDES FINANCIERES



665 679€ versés par l'Agence de Service et de Paiement à 239 jeunes dans le cadre de la Garantie Jeunes. Un jeune pouvant toucher jusqu'à 5 970€ durant son parcours.

138 934€ d'allocations PACEA versés par l'ASP suite aux 694 demandes d'allocations des conseillers Mission Locale au bénéfice de 338 jeunes, soit en moyenne 411€ par jeunes.

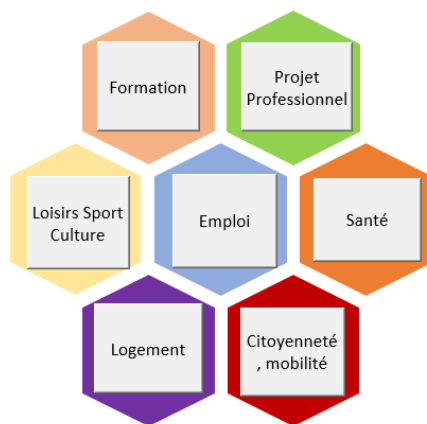
EN MOYENNE, LA MISSION LOCALE COMPTE 544 JEUNES EN COURS D'ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE MOIS

7 706€ d'aides octroyées par le Conseil Départemental des Ardennes au titre du FAJ, Fonds d'Aide aux Jeunes, qui correspondent à 24 demandes dont notamment, 2 439€ au titre de la subsistance, 1 730€ pour l'aide au permis

9 342€ ont été versés par la Mission Locale dont 5 022€ pour le financement de permis de conduire au bénéfice de 12 jeunes, 3 320€ pour l'aide aux transports et 1 000€ en chèques de la pointe pour la subsistance de 16 bénéficiaires.

# L'OFFRE DE SERVICES

L'accompagnement en Mission Locale est dit global : tous les champs concourant à l'insertion sont traités et l'offre de services de la structure a été bâtie autour de cette approche. En 2021, plus de 4 700 entretiens individuels ont été menés : 14 382 propositions faites aux jeunes. L'emploi, le projet professionnel et la mobilité représentent respectivement 44%, 23% et 11% de ces propositions.



Plus de 300 ateliers ont également été réalisés. Dispensés par l'équipe, par des partenaires ou par des professionnels, plus d'une vingtaine d'ateliers différents sont proposés, couvrant toujours ainsi l'ensemble des champs. On retrouve entre autres, les ateliers Technique de Recherche d'Emploi, les ateliers Code de la route, des ateliers savoir-être, des ateliers budget, des ateliers santé dont des bilans de santé... etc...

A compter du second semestre (dès les restrictions sanitaires assouplies), la Mission Locale a pu organiser des visites d'entreprises ou de centres de formation. Des actions spécifiques ont pu être menées également : une action mobilité pour lutter contre les freins psychologiques avec notamment un déplacement à Lille et, coorganisée avec Pole Emploi, la journée de l'industrie mixant rencontres d'employeurs et organismes de formation, visites sur sites et camion promotionnel des métiers de l'industrie .

## Focus sur le décrochage scolaire

La Mission Locale est animatrice de la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs scolaires aux côtés de l'Education Nationale et du CIO, et de la Région Grand Est. Elle est également en charge de la mise en œuvre de l'Obligation de Formation des mineurs : 109 jeunes identifiés durant 2021 dont 79% en situation de respect en fin d'année.





# EMPLOI ET FORMATION

## Les situations

Au cours de l'année, 391 mises en emploi ont été réalisées au bénéfice de 300 jeunes. 391 mises en emploi dont 55% en emploi durable. On compte également 89 entrées en formation dont 35 certifiantes.

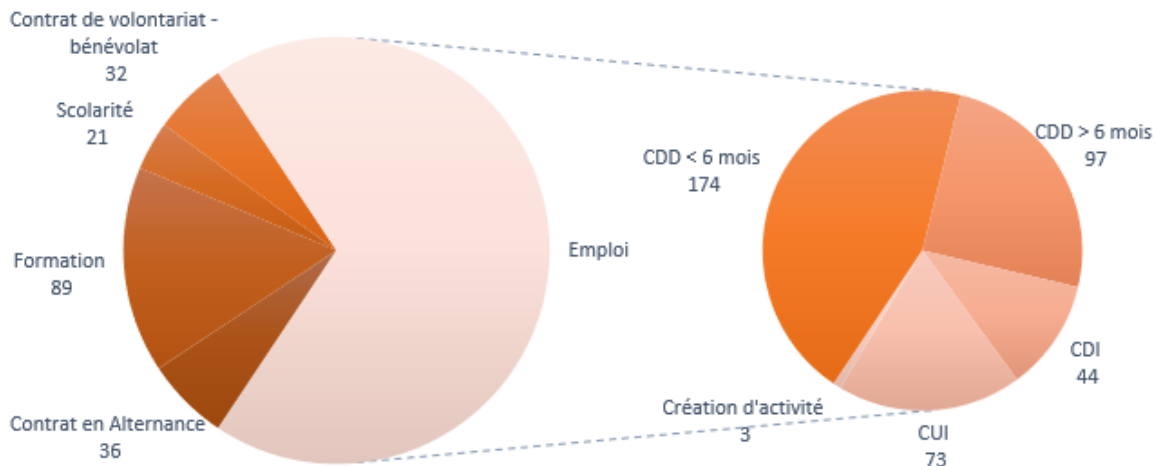
32 jeunes ont initié une mission de service civique dont 5 signés avec la Mission Locale (porteuse d'un agrément dans certains domaines) pour une mise à disposition auprès d'associations ou collectivités.

Ce sont aussi 404 périodes de mises en situation en milieu professionnel qui ont été mises en place avec 217 jeunes.

Au 31 décembre 2021, sur les 1 020 jeunes accueillis durant l'année 39% étaient en situation d'emploi, formation, volontariat, soit 400 jeunes. La majorité d'entre eux, 306, étant en emploi ou alternance.

Le taux de sorties positives (emploi durable, formation certifiantes...) de l'accompagnement PACEA est 42%.

## Les entrées en situations en 2021

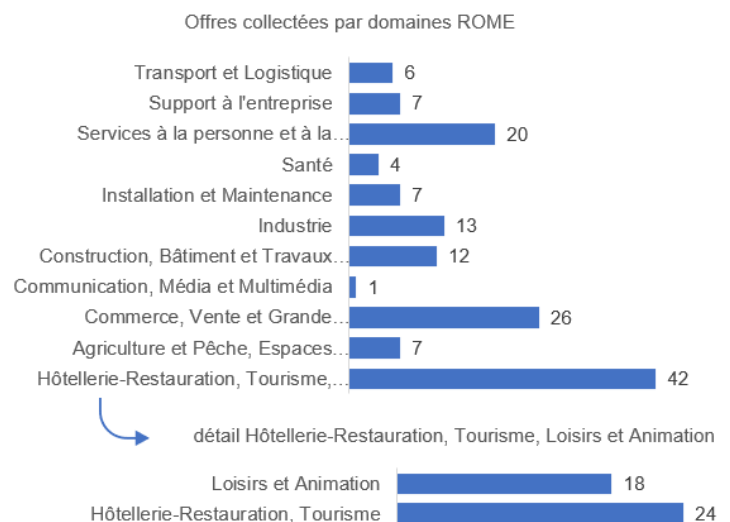


## Les services aux employeurs

La Mission Locale dispose d'une offre de services à destination des employeurs qui comprend entre autres l'aide au recrutement (élaboration de profil de poste, sélection de candidats, suivi dans l'emploi et conseils...) et la promotion des métiers (visites et actions thématiques)

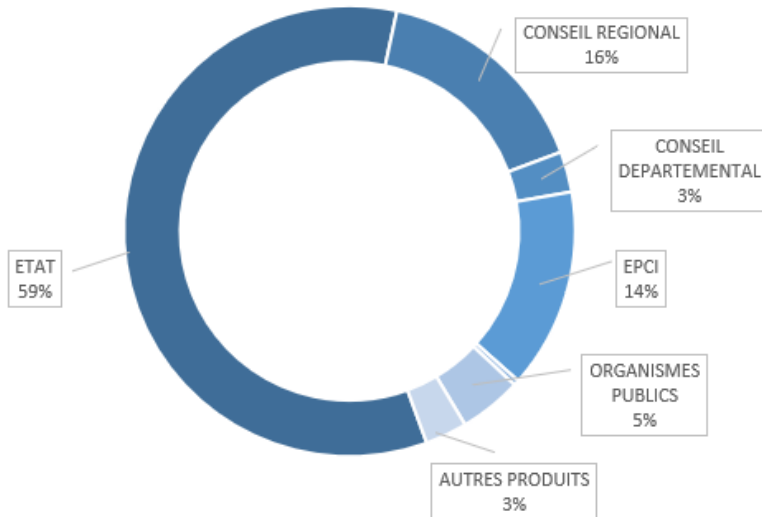
145 offres d'emploi ont été collectées durant l'année (179 postes) auprès de 74 employeurs. 88% de ces offres étaient proposées sur le bassin nord ardennais. 711 positionnements ont été effectués pour 85 réalisations. Près de 50% des offres ont été satisfaites par la Mission Locale. Les secteurs les moins attractifs pour les jeunes suivis restent l'hôtellerie-restauration et l'industrie.

La Mission Locale est également prescripteur des contrats aidés. 41 PEC jeunes pour le secteur non marchand et 30 CIE jeunes pour le secteur marchand ont été ainsi contractualisés en 2021.



# L'ASSOCIATION

## LE BUDGET



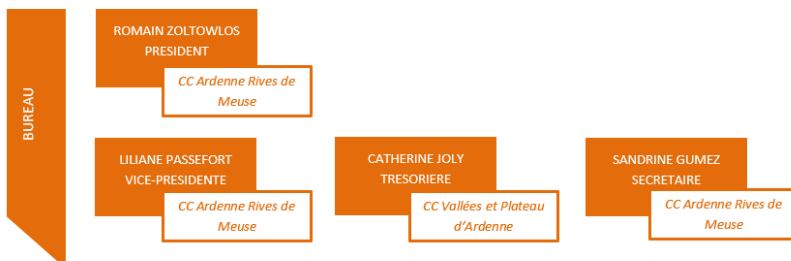
En 2021, le total des financements est de 793 808€ - engagements sur subventions déduits et valorisations des mises à disposition de locaux et personnel incluses.

Le budget est composé à 90% de subventions corrigées des engagements, 7% de valorisations. Les autres produits sont constitués de reprises sur provisions, transferts de charges....

Sur le plan comptable, le total net du bilan est 594 516€ et le total des charges enregistrées au compte de résultat est de 769 750€ pour un résultat positif de 14 277€.

## LA GOUVERNANCE

Sous statut associatif, la Mission Locale est administrée par des élus locaux nommés conformément à la représentativité territoriale soit 4 représentants de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, 1 pour chaque secteur : Revin, Fumay, Vireux, Givet et 1 représentant de la Communauté de Communes Vallée et Plateau d'Ardenne. Les autres membres du Conseil d'Administration sont les services de l'Etat, des organismes publics, des partenaires économiques et sociaux du territoire.



## L'EQUIPE

Comptant 13 salariés au 31 décembre pour 12.8 équivalents temps plein, l'équipe est composée de 8 conseillers, 1 chargée d'accueil et d'animation, 1 chargée de relations employeurs, 1 apprentie, 1 responsable adjointe et 1 directeur. Parmi les conseillers, 2 sont sis à Givet et 6 à Revin dont 4 dédiés à un dispositif. Tous les postes sont en CDI (hors apprentissage) pour une ancienneté moyenne dans la structure de 7 ans.



# PERSPECTIVES 2022

## LE CEJ

2022 ouvrira un nouveau chapitre de l'accompagnement des jeunes. En effet, la Garantie Jeunes laissera la place à un nouveau dispositif le CEJ, Contrat d'Engagement Jeune. Accompagnement intensif et personnalisé, il repose sur une logique de droits et devoirs avec toujours la finalité d'accès à l'emploi. Le parcours d'une durée minimale de 6 mois, est dit programmatique. Le jeune, qui bénéficie d'une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 500€, s'engage à effectuer des démarches et activités d'une durée de 15 à 20h par semaines planifiées par son conseiller. Ce



dispositif sera déployé par les Missions Locales et Pole Emploi à compter du 1er mars 2022. L'objectif étant de multiplier par 3 le nombre de parcours d'accompagnement renforcé réalisé par rapport à 2020.

La Mission Locale devra donc s'adapter en modifiant et surtout en enrichissant profondément son offre de services afin de pouvoir être en mesure de proposer des activités répondant aux besoins des jeunes dans tous les champs sur lesquels elle œuvre, et ce de manière continue. D'autres ateliers viendront donc compléter l'existant avec également le recours à de nouveaux partenaires. De plus, la mise en œuvre du CEJ nécessitera une réorganisation managériale avec la mise en place de nouveaux processus de travail et le renforcement de l'équipe.

## LES CONTRATS D'INSERTION

En 2021, la Mission Locale avait conventionné pour le compte de l'Etat 71 CUI avec les employeurs du territoire, soit 14% du total des prescriptions « jeunes » du Département tout opérateurs confondus. L'exercice

suisant, la politique nationale devrait vraisemblablement changer et l'enveloppe de financement des contrats d'insertion devrait être contrainte pour les publics jeunes. La Mission Locale pourrait donc être limitée pour 2022, et ce jusque de moitié par rapport à 2021.

## L'ANCRAGE TERRITORIAL

Un des objectifs 2022 pour la Mission Locale sera d'être encore plus présente sur le territoire de manière à pouvoir proposer l'ensemble de ses services au plus grand nombre y compris sur des secteurs où l'association ne dispose pas d'établissements. La présence sur le secteur de Rocroi sera notamment accrue avec une permanence qui deviendra hebdomadaire dès janvier.

## AUTRES PROJETS

Les actions thématiques mobilité seront renouvelées et les actions de valorisation des métiers renforcées (visites d'entreprises, d'organismes de formation...) avec également l'organisation d'une journée de promotion des métiers de la sécurité, et la mise en place d'actions à destination du secteur de l'industrie.

**Mission locale du**  
Nord Ardennes

**JOURNÉE DES MÉTIERS  
DE L'ENGAGEMENT  
ET DE LA SÉCURITÉ**

● **JEUDI 23 JUN 2022** ●  
PLACE DU BATY  
**FUMAY**  
● De 10h à 17h ●

**INFOS MÉTIERS  
RECRUTEMENT  
VOITURE TONNEAU  
PARCOURS DU COMBATTANT  
LUNETTES DE SIMULATION  
GESTES PREMIERS SECOURS  
ET PLUS ENCORE...**

Service civique - SMV - Gendarmerie - Police Nationale et Municipale -  
Marine Nationale - Armée de l'air - Armée de Terre - Ambulanciers -  
Croix Rouge - Et bien d'autres ...

**ENTREE LIBRE**  
Mission Locale Nord Ardennes  
03.24.40.31.34



Ce présent document n'a pas la prétention de rendre compte de toute l'exhaustivité du travail réalisé par l'équipe de la Mission Locale. Merci à elle pour son investissement pour les jeunes du territoire nord ardennais. Merci à nos partenaires pour le soutien dans nos actions, merci à nos financeurs de nous permettre la réalisation de notre mission et merci aux jeunes pour la confiance accordée.

David Deliège, Directeur



Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes de 16-25 ans du  
Bassin d'Emploi Nord-Ardennes

31 bis avenue J-B Clément 08500 REVIN / 17 rue du Général de Gaulle 08600 GIVET  
03 24 40 31 34

[www.missionlocale-nordardennes.fr](http://www.missionlocale-nordardennes.fr)

Siret : 489 000 208 00046